

A DIJON, le 21 décembre 2017

Commission de surveillance des opérations électorales du 20 décembre 2017

La Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis s'est réunie le mercredi 20 décembre 2017 afin de valider ou d'invalider les listes présentées en vue de l'élection au titre de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté ainsi qu'à l'élection de leurs Délégués à l'Assemblée générale FFT.

Après vérification de ces listes reçues, la CSOE a décidé de valider les listes suivantes :

➤ **Liste pour l'élection au Comité de direction :**

- ✓ Ligue Bourgogne-Franche-Comté avec Passion

➤ **Liste au titre de la délégation à l'AG de la FFT :**

- ✓ Titulaires :
 - Jacky TERREAU ;
 - Jean-Pierre DARTEVELLE ;
 - Stéphane BERA.

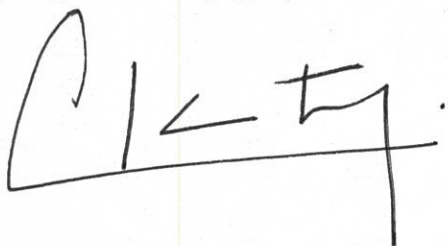
- ✓ Suppléants :
 - Roselyne GODARD ;
 - Pierre-Paul RUDE ;
 - Christine ROBERT.



Publication en sera faite sur le site Internet de la Ligue de Bourgogne de Tennis et sur celui de la Ligue de Franche-Comté. Les listes peuvent être consultées au siège de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis située au 13, rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON ainsi que sur le site de Besançon situé au 49, avenue de l'Observatoire 25000 BESANÇON.

Céline DANCER

Coprésidente de la Commission des litiges
de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté



Pierre LAMARD

Coprésident de la Commission des litiges
de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté

